

PHILOSOPHIE

Épreuve orale commune

Mme Emeline DURAND / M. Frédéric FRUTEAU de LACLOS / M. Antoine GRANDJEAN / M. Brice HALIMI / Mme Pauline NADRIGNY / Mme Claire SCHWARTZ

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions et réponses)

Type de sujets donnés : question, une ou plusieurs notions, locution, expression ou citation

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un ticket comportant deux sujets que le candidat lit devant le jury. Le candidat indique son choix au début de sa prestation orale.

Liste des ouvrages généraux autorisés : Dictionnaire de langue française ; tout dictionnaire des noms propres est exclu

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Comme les années précédentes, candidates et candidats se sont vu proposer un choix entre deux sujets relevant, au moins prioritairement (c'est-à-dire relativement), de deux domaines différents parmi ceux qu'identifie le programme, à l'exclusion de celui qui avait été retenu pour l'écrit (en l'occurrence, cette année, « La morale »). Étaient donc concernés « L'art, la technique », « La politique, le droit », « La

science », « Les sciences humaines : homme, langage, société » et « La métaphysique ». Cette dualité de domaines primordiaux était souvent composée avec une différence de forme, la formulation de l'un des sujets (question) pouvant alors paraître plus « classique » que l'autre (une ou plusieurs notions, locution, expression ou citation).

Dans leur grande majorité, les exposés présentés ont témoigné d'une très bonne maîtrise de la forme de l'exercice, de sorte qu'il convient de saluer la qualité de la préparation des candidates et candidats : en règle générale, le sujet a donné lieu à une analyse initiale sérieuse et conduisant à la formulation d'un problème – ou au moins d'une question – dont le traitement en plusieurs moments était clairement annoncé ; le chemin de la réflexion était fidèle à cette annonce et tentait de se nourrir de références à la tradition tout en s'appuyant sur des exemples ; une thèse s'y trouvait défendue.

Le jury note toutefois qu'une proportion non-négligeable des exposés ne sont pas parvenus à respecter pleinement le temps imparti, qu'ils aient été franchement trop courts ou qu'ils aient dépassé 21 minutes, malgré les appels à conclure. La durée de 20 minutes, qu'il faut en tout état de cause considérer comme maximale, ne doit en revanche pas nécessairement être atteinte à la seconde près. Le jury préfère toujours entendre un propos un peu plus bref qu'une parole manifestement délayée, ralentie ou répétitive, prononcée les yeux rivés sur le chronomètre, comme s'il s'agissait de « tenir » à toute force « assez longtemps » (et l'épreuve en est alors une pour tout le monde). Pour autant, un exposé dont la durée est inférieure à 15 minutes ne peut prétendre satisfaire aux attentes, ce qui s'est avéré regrettable pour certaines prestations dont le contenu était par ailleurs honorable. Il importe donc que tous les admissibles au concours aient eu l'occasion de s'entraîner suffisamment pour s'assurer une pleine maîtrise de la temporalité de l'exercice.

Au vu du caractère excessivement « relâché », dilettante, voire arrogant de certaines prestations, il est par ailleurs rappelé qu'un oral de concours exige une certaine attitude : parler tête appuyée sur une main, laisser au jury le soin de finir ses phrases (« etc. »), ou encore faire preuve d'un certain pathos de la distance (que ce soit devant le sujet ou les examinateurs) n'aide pas à maximiser ses chances. La grandiloquence ou la dramatisation sur-jouée sont à éviter, au profit d'une sobriété et d'un sérieux qui n'excluent en rien la radicalité conséquente et la profondeur. Ainsi un candidat a-t-il pu présenter un exposé sur « L'avant-garde » dont la clarté n'a en rien

entamé l'excellence, bien au contraire. Une parole n'étant vive que d'être adressée, il est par ailleurs certain que l'on se donne peu de moyens de convaincre des auditeurs que jamais l'on ne regarde. Il importe donc de se préparer à affronter une situation d'interlocution qui, si elle est peut-être inconfortable et si elle est assurément à fort enjeu, donne toujours lieu à une écoute bienveillante de la part du jury.

Si l'exercice était en général formellement maîtrisé, toutes les prestations n'ont bien sûr pas été de la même tenue et certaines n'ont pas répondu aux exigences qui sont, avant tout, celles de la discipline même. L'oral de philosophie au concours d'entrée à l'ENS ne saurait être confondu avec une épreuve de culture générale, comme il en existe pour d'autres grandes écoles. C'est une telle confusion, que ce soit ignorance des spécificités disciplinaires ou incapacité à les mettre en œuvre, qui explique les échecs les plus francs.

Il est d'abord attendu des candidates et candidats qu'ils s'efforcent à chaque fois de penser *quelque chose*.

Cela demande avant tout que le sujet lui-même soit véritablement *pris au sérieux*, et pour cela que l'on commence par le comprendre dans son sens communément reçu. Pour répondre à la question « Y a-t-il une raison d'État ? », il faut identifier le sens courant de l'expression, comme il faut ne jamais le perdre de vue, quand bien même il ne s'agit pas de s'y tenir. Entreprendre, sans jamais ni évoquer ce que l'expression signifie, ni prendre aucun exemple, de décliner sous toutes ses formes possibles un duo État/raison, c'était ne jamais traiter le sujet. De même, un exposé sur « La vie privée », par ailleurs construit, solide et précis, peut certes développer des réflexions sur la privatisation du corps de l'esclave selon Marx ou sur la disposition du temps personnel chez les Stoïciens, mais comment le juger convaincant s'il échoue à établir de simples distinctions entre vie privée et vie publique ?

Il convient également de ne pas céder à la tentation de la facilité que constitue une abstraction excessive, c'est-à-dire non opératoire et dépourvue d'ancrage dans le réel. Pour cela, il est souvent bienvenu de ne pas oublier les faits. Ainsi, afin de traiter la question « Peut-on savoir que l'on rêve ? », il n'est pas inutile de se demander si, de fait, cela a déjà été le cas pour soi. De même, comment penser « L'intelligence artificielle » si l'on s'en tient à des généralités tirées des seuls termes du sujet, sans même mentionner l'informatique et ses développements contemporains ? Plus

généralement, il est nécessaire de prendre des exemples précis, que l'on ne présente pas seulement comme des illustrations, mais que l'on envisage comme des cas, qui peuvent confirmer une analyse aussi bien que la relancer en la mettant à l'épreuve. Ainsi « Se mouvoir » a-t-il donné lieu à un exposé excellent, qui a su emprunter ses exemples tant au traitement physique du mouvement local qu'aux analyses éthologiques de certains mouvements animaux, sans oublier de soulever l'aspect esthétique du sujet en évoquant des mouvements dansés, non plus que sa dimension sociale ou juridico-politique en interrogeant les mesures pénales de privation de mouvement. Il était en revanche difficile de vraiment répondre à la question « Faut-il être pacifiste ? » sans convoquer aucune référence historique ni faire aucune mention du contemporain. Faire le choix d'exemples historiques est particulièrement bienvenu quand le sujet s'y prête. Mais cela exige bien sûr, et à plus forte raison, d'élèves qui ont bénéficié de la solide formation des classes préparatoires, que l'on évite de prononcer des énormités, et que l'on ne pense pas pouvoir trancher la question « Le peuple peut-il se tromper ? » en affirmant que « le peuple a collaboré sous l'Occupation » ou que « le peuple a nommé Hitler chancelier ».

Qu'une question effectivement *se pose*, ou qu'un sujet, quelle qu'en soit la forme, mérite que l'on s'y arrête, c'est, par ailleurs, ce que l'on montre lorsque l'on est capable d'identifier ses enjeux pratiques, concrets, et pourquoi pas contemporains, sans fermer la porte au monde au moment où l'on pousse celle de l'École. Face à la question « Qu'est-ce qu'un monument ? », penser aux débats contemporains sur le maintien ou le « déboulonnage » de telle ou telle statue pourrait contribuer à éviter que l'on se perde dans des considérations sur la détermination économique de la mémoire collective, aussi excessivement générales que lointainement inspirées d'un Marx sans œuvre. « Hériter » est un sujet qui demande que l'on prête aussi attention au phénomène concret, au lieu de se contenter de déployer le motif d'une identité métisse constituée dans l'entrelacement collectif des temporalités, sans soulever aucun des problèmes économique-politiques, non plus que socio-juridiques, qu'il pose. De même, s'interroger sur ce que signifie « Être de mauvais goût » ne peut mener loin sans conscience de l'aspect social d'une telle imputation, ni réflexion sur le vulgaire ou sur le kitsch. Quant à la question « Qu'est-ce qui est rationnel ? », elle ne se pose vraiment que si l'on ne s'en tient pas à des considérations verbales, et que l'on prend en considération des styles de conduites, des types de croyances, des phénomènes psychiques, sans même parler d'objets mathématiques ou de déterminations logiques, en tout cas quoi que ce

soit qui permette un quelconque ancrage du questionnement, et qui soit l'occasion de produire des distinctions conceptuelles précises (illogique, sans raison, sans proportion, non-rationnel, contradictoire, inconséquent, etc.).

Si l'enjeu vaut la peine de philosopher, c'est toutefois parce qu'un énoncé, quelle qu'en soit la forme, pose *problème*. Ce problème n'est pas donné avec l'énoncé, et il n'est jamais absolument unique. Il ne s'agit donc pas de s'échiner à le « trouver ». Il faut le produire et l'imposer dans son importance et sa radicalité. Il convient par conséquent d'éviter les propos simplement descriptifs. Ainsi s'inquiétera-t-on du caractère problématique d'une expression, plutôt que de simplement s'employer à en élucider les sens : s'interroger sur l'expression « Être fidèle à soi-même », ce n'est pas se contenter d'en décliner les significations, en supposant établi ce que cette expression semble en effet présupposer, mais qui ne va aucunement de soi, à savoir que l'essence précède l'existence. De même, on évitera les apparences de problématisation, qui consistent à alléguer des tensions purement artificielles, ou à plaquer sur le sujet des oppositions (du type objectif/subjectif, réel/construit, moyen/obstacle, etc.) dont l'unilatéralité, manifestement stratégique (puisqu'elles dictent un plan automatique : l'un, l'autre, ni l'un ni l'autre et/ou les deux ...), est à la mesure de leur extériorité à ce qui est en question. Il convient encore de se dispenser d'imposer à un sujet de prétendues difficultés totalement externes, et dont les motifs ne sont d'ailleurs jamais produits, de sorte qu'elles ne semblent rien exprimer d'autre qu'une certaine mode. Ce fut le cas, cette année, de l'allégation d'une nécessité (ni fondée ni questionnée) de pluralisation indéfinie, d'affolement des identités, de mise en question du « monosémique ». Ce point en rejoint d'ailleurs un autre, plus large : il semble que, dans l'esprit de certains, classer, catégoriser, nommer, et de manière générale déterminer, soit devenu quelque chose de manifestement négatif. On aimerait que cette prétendue évidence soit questionnée comme les autres, et cela d'autant plus que la philosophie comme telle ne semble pas totalement étrangère à ce type d'exigences...

Enfin, prendre le sujet au sérieux, c'est se résoudre à un certain engagement théorique, en produisant une thèse que l'on assume. Que ce ne soit pas le dernier mot possible sur tel ou tel problème, c'est certain, et même heureux. Pour autant, il est demandé de ne pas se contenter de lister des positions possibles, qui s'expriment au conditionnel (« On pourrait », « Mais une autre possibilité serait », « On pourrait pour finir »). Le jury attend des candidats qu'ils soutiennent, en chacun des moments de leur

propos, et a fortiori en conclusion, une position qui puisse être présentée comme la leur, serait-elle une position par provision.

Il s'agit toutefois bien de *penser* quelque chose, et la position propre qui est à construire philosophiquement n'est pas une simple opinion qu'il faudrait seulement délivrer.

Il est donc important de produire un travail de détermination conceptuelle, qui suppose d'abord que l'on *définisse* les termes du sujet, ainsi que les notions que l'on mobilise. On ne peut réellement *poser* la question « La matière peut-elle penser ? », et encore moins y répondre, si l'on ne définit jamais ni la matière ni la pensée. Si la conceptualisation n'est pas seulement une montée en généralité mais aussi, et du même geste, une détermination de ce dont il y va à chaque fois, elle doit être guidée par une exigence de distinction, à l'opposé de tout ce qui entretient, voire augmente, la confusion. C'est pourquoi il est conseillé de jouer sur les différences, afin de faire saillir ce dont il s'agit précisément. « Avoir la santé » n'est pas exactement synonyme d'être en bonne santé, non plus que de ne pas être malade, et c'est précisément dans cet écart que se dit quelque chose de ce que vivre signifie. Et si l'on prend ici cet exemple, c'est d'ailleurs parce que le jury a constaté cette année que le concept de vie et les notions connexes, lorsqu'ils sont mobilisés dans les exposés, le sont très souvent de manière totalement indéterminée, et comme si leur signification était transparente, au point que les termes en question semblent régulièrement clore un questionnaire dont ils devraient bien plutôt être le point de départ et l'objet.

Le défaut de conceptualisation est d'autant plus sensible lorsqu'il est fait emploi de concepts classiques dont le maniement s'avère très largement incertain, ou lorsque sont évoqués des concepts fondamentaux particulièrement massifs et dont le sens n'est pas du tout maîtrisé. Faire le choix d'évoquer « l'idéalisme », « le vitalisme », ou « la phénoménologie », tout en étant incapable de les clarifier, non plus que de faire montre d'une conscience de la problématique de leur univocité, c'est desservir sa cause.

Plus largement, on rappelle l'importance décisive de procéder à un examen attentif du sujet. Le jury a regretté que certains candidats aient compris le sujet qu'ils avaient choisi de façon trop étroite, en négligeant toute une dimension de la question, en n'en discernant pas les présupposés pourtant massifs, voire en élaborant une interprétation à contresens des notions proposées. Cette regrettable sortie de route s'est parfois produite alors même que les candidats disposaient de connaissances tout

à fait précises et très pertinentes pour le traitement dudit sujet, mais qui ne pouvaient malheureusement qu'être mal employées dès lors que le cadre de la réflexion avait initialement été mal défini. Conscient que la brièveté du temps de préparation peut encourager les candidats à se précipiter dans le traitement du sujet, le jury suggère néanmoins de ne pas aller trop vite, ni dans le choix du sujet, ni dans son analyse, laquelle s'avère déterminante pour l'ensemble de l'exposé.

Penser quelque chose, c'est en outre déployer une réflexion dont la rigueur logique, en même temps que la continuité argumentative, doivent être sûres. Affirmer, comme si cela ne posait aucun problème, et en tout cas en se tenant à mille lieues du caractère consciemment paradoxal que pourrait avoir une thèse approchante dans les parages d'un Gorgias, qu'« il y a du non-être » qui « entoure » le monde, c'est donner l'impression que l'on discourt pour discourir (et, là encore, sans faire fond sur aucune onto-logie sophistique...). Au-delà de satisfaire à une exigence minimale de non-contradiction, le propos doit répondre à un souci de produire une certaine conviction chez ceux à qui il s'adresse, ce qui suppose au moins qu'il puisse traduire une certaine conviction de qui le tient. Ainsi, est-il vraiment *convaincant* que le motif du philosophe-roi se heurte d'abord au risque de l'arbitraire ? Est-il vraiment convaincant qu'une deuxième partie s'impose, et qui prenne le contre-pied du premier moment de l'exposé, si l'on n'a pas pris la peine de manifester les difficultés de ce dernier ? Inversement, est-il vraiment convaincant qu'il ait fallu en passer par les deux premières parties si l'on n'en conserve absolument rien dans la dernière ?

L'exigence de rigueur exclut par ailleurs la surcharge, en même temps que la précipitation, qui en est souvent le corrélat. Une tendance à présenter des exposés riches mais extrêmement rapides a en effet été observée. Certains candidats semblent considérer que les vingt minutes qui leur sont accordées visent à dire le plus de choses qu'il est possible sur le sujet, et procèdent alors à une accumulation parfois vertigineuse de références et d'exemples, au prix le plus souvent d'un débit frénétique qui nuit à l'intelligibilité du propos. Un exemple n'est éclairant, une référence instructive, qu'à condition de donner lieu à un développement attentif, la simple allusion n'ayant guère de poids dans une argumentation elle-même précipitée. Une fois encore, l'épreuve commune de philosophie n'est pas destinée à mettre en valeur la culture générale des candidats, mais à présenter leur capacité à élaborer et à instruire un problème, ce à quoi nuit assurément le manque de discernement qui conduit à faire flèche de tout bois et à

accumuler un matériau trop riche, au risque de faire disparaître la précision des concepts et la structure de l'argumentation. Le jury a apprécié au contraire les exposés de candidats qui, en adoptant un rythme moins rapide, quitte à se laisser à eux-mêmes le temps de ressaisir leur pensée par de brèves pauses, prenaient le temps nécessaire à la détermination des concepts, à la description des exemples et à l'examen des problèmes. La parcimonie dans le matériau de l'exposé n'est assurément pas un défaut, car loin de laisser penser que les candidats manqueraient de compétence, elle démontre au contraire leur capacité à faire des choix judicieux parmi les ressources dont ils disposent.

Penser quelque chose, c'est enfin pouvoir faire usage de certaines références, qui soient suffisamment précises et maîtrisées pour être rendues réellement opératoires.

En effet, si les références sont nécessaires, c'est seulement en tant qu'elles sont des instruments, dont toute la vertu est de servir en in-formant la réflexion. Mais d'un tournevis que l'on confond avec un marteau, ou d'une vis dont le filetage ou le diamètre sont indéterminés, on ne saurait rien faire. Aucune référence n'étant jamais obligée, il est de la responsabilité des candidats de ne convoquer que celles dont ils ont une connaissance véritable, précise et de première main. Ce pourquoi la préparation au concours doit nécessairement comporter une part importante de *lectures*. Confondre Épictète et Épicure (et le jury s'est plusieurs fois donné la peine de vérifier, lors de l'entretien, qu'il ne s'agissait pas d'un lapsus), imputer à Popper une théorie de la « falsiabilité », affirmer que pour Descartes les sens sont évidemment et définitivement trompeurs, confondre *Le Gai savoir* et *La Naissance de la tragédie*, présenter les formes de l'intuition que sont pour Kant l'espace et le temps comme des catégories, attribuer à Ricœur un ouvrage intitulé « *Le temps et l'autre* », c'est à chaque fois indiquer au jury que l'on parle de ce que l'on ne connaît pas.

Des références, il faut en outre faire un usage argumentatif *réflexif*, ce qui suppose une relative continuité ou du moins une conscience des discontinuités : utiliser, dans le même moment d'un exposé sur « L'idée de nature », Aristote puis Descartes avant de revenir au premier, sans rien faire de l'incompatibilité de leurs positions fondamentales, ni même la mentionner, ne peut que produire un discours logiquement heurté. Le jury invite donc à ne pas considérer la tradition comme un réservoir de positions ou de motifs, au sein duquel on pourrait simplement puiser pour

ensuite les agencer selon des combinaisons arbitraires, sans fondement ni conséquence.

Ajoutons encore que, s'il n'est pas de référence obligatoire, il n'y en a bien entendu pas non plus qui soient interdites ou à éviter. Tout dépend de ce que, à chaque fois, l'on en fait, ce qui ne se mesure qu'en acte. Pour autant, il n'est peut-être pas inopportun d'attirer l'attention sur une certaine vogue, qui semble parfois déterminer un choix qui n'est alors plus motivé ni par la singularité du sujet, ni par la logique du propos. Cette année comme la précédente, un nombre significatif d'exposés ont en effet mentionné Nietzsche, Foucault ou Agamben, au point d'en faire non pas seulement leur dernier mot – ce qui ne serait pas problématique en soi – mais aussi le véritable présumé de leur abord même du sujet, voire de leur logique propre, et cela sans toujours prendre la peine d'en fonder la nécessité, non plus même que la pertinence. Pourtant, une référence à *Surveiller et punir* s'impose-t-elle vraiment dans le cadre d'une réflexion sur « La comparaison » ? Cette même référence est-elle indispensable pour traiter de « Juger » ? Les exposés concernés n'ont en tout cas pas su en convaincre le jury. La convocation d'Agamben pour penser « Les limites du langage », pas davantage. Il va sans dire que la pertinence des analyses de ces auteurs n'est aucunement en question ici. Mais elle n'est pas non plus si absolue ni si extensive qu'ils puissent servir à aborder tous les problèmes, et encore moins prétendre déterminer *a priori* toute réflexion.

En amont même du traitement qui a été réservé aux sujets, le jury a pu noter certaines régularités dans les choix que les admissibles ont faits entre les deux possibilités qui leur étaient offertes.

Tout d'abord, les sujets pouvant sembler plus vastes ou plus massifs ont souvent été évités, au profit de questions plus circonscrites ou d'objets plus locaux. Or si rien ne plaide *a priori* pour le choix contraire, la décision était parfois vraisemblablement prise par défaut, lorsque la candidate ou le candidat n'avait manifestement ni affinité particulière avec le sujet retenu, ni les connaissances qui auraient permis de le traiter de façon satisfaisante. Certes, des choix de ce type ont été judicieux et ont donné lieu à de bons – voire très bons – exposés. De même, le jury salue de belles réussites en philosophie du langage, notamment croisée avec des aspects esthétiques, ou en métaphysique, y compris sur des questions qui pouvaient sembler pointues. Pour autant, dans un nombre élevé de cas, la décision avait manifestement

été prise par élimination du sujet qui apparaissait le plus massif. Par exemple, le choix de « Quel est l'objet des sciences humaines ? » plutôt que d'« Y a-t-il un ordre des choses ? », une préférence pour « L'écologie » plutôt que pour « L'un et le multiple », ou bien encore une décision en faveur de « La laideur » contre « Qu'est-ce qu'un concept ? ». Il convient donc de rappeler que ce genre de sujet n'est pas plus difficile qu'un autre, et que, faute de connaissances appropriées, il n'est guère opportun de se rabattre sur une question au simple motif qu'elle semble plus balisée.

Ensuite, les sujets relevant de la philosophie de la connaissance entendue au sens large, comme les questions touchant à la philosophie des sciences ou engageant des problèmes de logique, ont été le plus souvent évités. Et parfois il semble qu'il s'agit là encore d'un choix par défaut. Le jury rappelle donc qu'il est très important de travailler ce domaine durant l'année. Il n'est pas de bonne stratégie de se condamner à n'avoir en fait pas de choix si la paire de sujets proposés contient une question qui se rapporte au savoir et à la science. Et si d'aventure l'autre possibilité s'avérait n'être pas plus séduisante, on était alors condamné à montrer des lacunes rédhibitoires. On ne peut traiter « Qu'est-ce qui est singulier ? », et encore moins « Le particulier et l'universel », sans aucune maîtrise des quantités logiques. Des connaissances en physique, au moins classique, ainsi qu'en mathématiques, sont également très utiles, que ce soit pour des sujets qui portent assez directement sur certains de leurs objets, ou pour des questions transversales dont le traitement gagne toujours à les envisager aussi sous leur angle. Réfléchir sur « Le vide » ou affronter la question « Qu'est-ce qui est irrationnel ? » sans disposer d'aucune connaissance en histoire des sciences, c'est ce qui promet un résultat décevant. Traiter de « L'intelligence artificielle » sans pouvoir exploiter aucune connaissance relevant de la logique, de la théorie du calcul ou de la philosophie des mathématiques, c'est ne pas pouvoir identifier le problème que pose une détermination uniquement calculatoire de l'intelligence. Pour répondre à la question « Une société est-elle une somme d'individus ? », il n'est pas inutile de pouvoir déterminer quelque peu ce qu'est... une somme. À l'inverse, l'exposé sur « Se mouvoir » a su, entre autres très bonnes choses, tirer un véritable profit des connaissances dont la candidate disposait au sujet de la conception galiléenne du mouvement ou du principe d'inertie dans sa formulation newtonienne.

Plus surprenant, le jury a noté que nombre des prestations portant sur des sujets de philosophie politique étaient cette année décevantes. Et il semble que la tendance soit à réduire les questions politiques à des questions de philosophie sociale,

sans être capable ni de mobiliser clairement des concepts fondamentaux ni de faire appel à des références pourtant très classiques. Or si la perspective sociale est assurément féconde, il est moins certain qu'elle puisse devenir la seule. Qu'un exposé sur « Liberté et égalité » prenne en considération les conditions matérielles et socio-économiques de la réalisation de la liberté comme *capacitation*, c'est bienvenu. Mais qu'il fasse l'impasse sur l'aspect proprement politique de ce qui est en question, c'est regrettable.

Enfin, les sujets relatifs au domaine des sciences humaines ont parfois déstabilisé les candidats, moins par manque de connaissances ou de références (les grands textes de l'anthropologie semblent notamment avoir été lus et travaillés) qu'en raison d'une difficulté à penser l'objet qui était soumis à leur examen, parfois par manque d'ancrage dans les pratiques sociales, parfois par excès d'abstraction, parfois encore par l'adoption, implicite ou assumée, d'une position idéologique nuisant à l'ouverture de la réflexion. On conseille de conduire le travail sur ce domaine en particulier par la recherche du concret, ainsi que par des entraînements sur des sujets divers afin d'être en mesure de bien réagir à l'intitulé proposé. Des formulations inattendues ont d'ailleurs pu donner lieu à d'excellents exposés, dès lors que les candidats étaient justement attentifs à la singularité du sujet et s'efforçaient d'y faire droit avec clarté et simplicité.

L'entretien qui fait suite à l'exposé constitue un moment de l'oral à part entière et il est décisif de ne pas le négliger en croyant qu'il est accessoire pour l'évaluation finale.

Qu'il s'agisse de revenir sur un point peu clair, d'interroger un présupposé, d'identifier un angle mort, de creuser une référence mobilisée ou d'inviter à examiner une conséquence, c'est toujours l'exposé qui constitue le point de départ des questions posées. Candidates et candidats ont donc, d'une certaine manière, la responsabilité de l'épreuve en son entier. Et l'entretien « raté » est avant tout celui qui donne lieu à un refus d'entrer dans une interaction dont l'occasion est la réflexion qui a été proposée. Lorsque le jury, à l'issue de cette seconde phase, a le sentiment de n'avoir rien obtenu de plus que ce qui a été avancé lors de la première, c'est qu'un tiers de la durée totale de l'épreuve a été sans utilité réelle. La note obtenue ne peut que s'en ressentir.

Il importe donc, avant tout, de faire montre d'une disponibilité aux questions, c'est-à-dire de les accueillir comme autant d'invitations à une réelle réflexion, qui peut

prendre le temps de s'articuler et de se déployer. La candidate qui a choisi de répondre à la question « Que nous apprennent les sens ? », et qui avait commencé son exposé avec l'exemple d'un gâteau mis au four, a su réfléchir en situation, à mesure que le jury relançait ses interrogations, jusqu'à identifier la question « Qu'est-ce qu'un gâteau ? » à celle que Descartes pose dans la seconde *Méditation* au sujet du morceau de cire, avant de cheminer à nouveau en sa compagnie. C'est exactement ce que le jury attend. L'importance de l'enjeu et la relative solennité de la situation n'excluent pas que ce moment soit intellectuellement intéressant, pour l'ensemble des présents. En revanche, se contenter de redites (et parfois d'une relecture littérale des notes qui ont servi de base à l'exposé), refuser ce qui est interprété comme un obstacle de plus et considérer qu'il ne s'agit que d'un mauvais moment à passer après que l'essentiel a été fait, c'est ne pas saisir ce qui constitue une chance supplémentaire de faire valoir ses qualités. Or le cadre dialogique de l'entretien a bien quelque chose à voir avec ce que philosopher veut dire.

Parce que les oraux sont publics – si du moins la candidate ou le candidat l'accepte, ce qu'il ou elle a parfaitement le droit de ne pas faire – le jury doit enfin rappeler qu'il est exigé des personnes présentes – outre une tenue correcte – le plus strict respect des règles dont l'application est dans l'intérêt des admissibles.

Le jury a vivement regretté cette année que l'interdiction de l'usage du téléphone, clairement affichée, ait parfois été transgressée. Les personnes concernées doivent pourtant aisément comprendre qu'elles ne peuvent que nuire aux candidats, que les examinateurs optent pour un rappel à la règle en plein exposé ou qu'ils y renoncent sans être pour cela moins incommodés.

De même, la capacité des salles est limitée, et cela à l'entière discrétion des examinateurs. Le jury ne saurait tolérer que des personnes tentent de « forcer » l'entrée, a fortiori lorsqu'il ne s'agit pas de futurs candidats, auxquels priorité est systématiquement donnée. Ce fut pourtant le cas à quelques reprises cette année, et cela malgré plusieurs rappels explicites.

Enfin, il est rappelé que le public doit adopter une attitude entièrement neutre. Hocher la tête pour acquiescer aux dires d'un candidat ou braquer un regard noir sur les examinateurs peut être assimilé à l'exercice, volontaire ou maladroit, d'une pression sur le jury. Si la chose est sans effet, elle n'en demeure pas moins inacceptable.

Les notes de la session 2025 étaient globalement comparables à celles de l'année précédente.

La moyenne de l'épreuve était cette année de 10,16, en très légère hausse par rapport à la session précédente, et les prestations ont été notées entre 03 et 18, avec une médiane à 10.

Si 53 % des admissibles ont obtenu une note supérieure à la moyenne, un quart d'entre eux se situe juste en-dessous, entre 8 et 9. Il s'agit des prestations qui, loin d'être catastrophiques, ne sont toutefois pas parvenues à satisfaire aux exigences de l'épreuve, sans qu'il leur manque beaucoup pour cela.

Il est plus regrettable que 20 % des oraux aient été franchement ratés, ce qui leur a valu d'être notés entre 5 et 7.

Le jury a toutefois été heureux d'entendre un nombre important de prestations dont il a estimé qu'elles étaient tout à fait bonnes, puisque les notes supérieures ou égales à 14 représentent plus de 17 % de celles qui ont été attribuées (en légère baisse par rapport à 2024). Pour ces 32 candidates et candidats, l'oral commun de philosophie aura donc été favorable à leur admission, ce dont le jury se réjouit, en même temps qu'il les en félicite, conscient qu'il est de la grande difficulté de cette épreuve.

La proportion des oraux jugés véritablement excellents était quant à elle parfaitement stable par rapport à l'année précédente, puisqu'un peu plus de 8 % d'entre eux ont obtenu une note supérieure ou égale à 16. Elle témoignait de l'authentique joie, intellectuelle et humaine, ressentie par les examinateurs, à l'écoute d'une parole fine et profonde, autant qu'informée et éclairante. De telles prestations sont moins un achèvement qu'une promesse, dont le jury est certain qu'elle sera tenue.

On trouvera ci-dessous les diverses paires de sujets proposées cette année par les trois commissions d'oral :

- Qu'est-ce qu'un monument ? / Raison et technique
- Y a-t-il une raison d'État ? / La connaissance du vivant
- Le passé est-il irrévocable ? / La perspective
- La neutralité / Machine et organisme
- L'exotisme / Travailler la terre
- Faire des hypothèses / Qu'est-ce qu'une image ?

- L'histoire se répète-t-elle ? / L'erreur scientifique
- Qu'est-ce qui est magique ? / « Dans le doute »
- Peut-on savoir que l'on rêve ? / Le vrai et le bien
- « Il était une fois » / Qu'est-ce qu'une hallucination ?
- La matière peut-elle penser ? / La censure
- L'intelligence artificielle / Coloniser
- L'arbitraire / Que nous apprennent nos sens ?
- Y a-t-il des savoirs inutiles ? / Être de son temps
- Histoire et mémoire / Peut-on se baigner deux fois dans le même fleuve ?
- Le droit du plus fort / Peut-on douter de tout ?
- Enseigner / Qu'est-ce qui est sublime ?
- Qui a des droits ? / « L'histoire jugera »
- Passer à l'acte / Le vrai et le certain
- La prohibition de l'inceste / Qu'est-ce qu'une illusion ?
- Le vide / Qu'est-ce qu'un fait historique ?
- Qu'est-ce qui est irrationnel ? / La colonisation
- « Avoir la santé » / Qu'est-ce qu'un classique ?
- L'idée de nature / Pourquoi des religions ?
- Le droit à la différence / Éternité et immortalité
- L'illusion / La fin du monde
- Qu'est-ce qu'une civilisation ? / L'ombre
- Les mœurs et les lois / Pourquoi raisonner ?
- « Ici et maintenant » / Peut-on perdre la raison ?
- Se trompe-t-on ? / La nécessité de l'art
- Qu'est-ce qu'un savoir-faire ? / La servitude volontaire
- L'idée d'état de nature / Faut-il se rendre à l'évidence ?
- Parler pour ne rien dire / Dieu est-il mort ?
- Être dans l'inquiétude / Pourquoi l'État ?
- Croire et savoir / Le poids des mots
- Le père / Qu'est-ce qui est génial ?
- Vérité et contradiction / La philosophie est-elle la servante de la théologie ?
- Être seul avec soi-même / Le mouvement perpétuel
- La fin du monde / Tout est-il appropriable ?
- Le peuple peut-il se tromper ? / Le vertige

- Penser ce qu'on dit / Vivre, est-ce résister à la mort ?
- Qu'est-ce qu'un corps politique ? / Moi
- Copier / République et démocratie
- Jouer / La médecine est-elle un art ou une science ?
- Le tribunal / Les preuves de l'existence de Dieu
- Le continu et le discret / La peur de l'inconnu
- Faut-il être pacifiste ? / « Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis »
- Hériter / Qu'est-ce qui fait l'unité d'une science ?
- L'art est-il un luxe ? / Le principe de réalité
- Vivre au présent / L'indiscernable
- Le particulier et l'universel / Peut-on penser sans image ?
- Être nihiliste / Qu'est-ce qu'un lieu commun ?
- Qu'est-ce qui est mémorable ? / Naître
- Qu'est-ce qui fait date ? / « Réduire les inégalités »
- Corrélation et causalité / Être fidèle à soi-même
- Qu'est-ce qu'un rêve ? / « À l'avenir »
- Être de mauvais goût / Qu'est-ce qu'un point ?
- Qu'est-ce qu'un homme normal ? / Se mouvoir
- Les arts et les sciences / L'existence des corps
- L'avant-garde / Qu'est-ce qu'habiter ?
- La probabilité / Une société est-elle une somme d'individus ?
- Se contredire / La beauté du geste
- Travailler / Qu'est-ce qui est singulier ?
- Comparer / Un autre monde est-il possible ?

- Peut-on abolir le hasard ? / L'originalité
- L'écologie est-elle une science naturelle ou une science sociale ? / La

transmission

- Le travail sur le terrain / Qu'est-ce qu'une œuvre d'art réussie ?
- Comment sait-on qu'on se comprend ? / Les industries culturelles
- Avons-nous besoin de métaphysique ? / Le mot et la chose
- La technologie modifie-t-elle les rapports sociaux ? / La réalité mentale
- La puissance humaine / Signe et symbole
- Une œuvre d'art est-elle toujours de son temps ? / La socialisation

- Apparence et réalité / Que nous apporte l'art ?
- Les langues meurent-elles ? / Imitation et identification
- Faut-il condamner les fictions ? / Le cosmopolitisme
- Peut-on connaître le singulier ? / Le temps et l'éternité
- Créer, est-ce imiter ? / Le mystère
- De quoi la logique est-elle la science ? / Le regard
- L'observation participante / Sommes-nous tous artistes ?
- La catastrophe / Connaître et reconnaître
- Les rapports sociaux sont-ils des rapports entre les individus ? / Collectionner
- La spontanéité / Qu'est-ce qu'un problème ?
- Qu'est-ce qui est abstrait ? / Habiter le monde
- Bon sens et sens commun / Penser requiert-il un corps ?
- Puis-je juger une culture à laquelle je n'appartiens pas ? / L'imaginaire et le

réel

- L'étranger / Y a-t-il des raisons de vivre ?
- Murs et frontières / Peut-il y avoir une science de l'éducation ?
- Penser en système / Faut-il tirer des leçons de l'histoire ?
- Le principe de causalité / Une science de la culture est-elle possible ?
- Le lien social / De quoi la forme est-elle la forme ?
- Territoire et peuplement / A-t-on besoin de spécialistes ?
- L'imperfection du langage / Comment peut-on être irrationnel ?
- La naissance / Qu'est-ce qu'une science exacte ?
- Peinture et réalité / Qu'est-ce qui fait la force des lois ?
- Y a-t-il des pathologies sociales ? / La caricature
- La relation d'identité / Qu'est-ce qu'une minorité ?
- Le service public / N'y a-t-il de rationalité que scientifique ?
- La science politique / Interpréter, est-ce un art ?
- Les machines / Y a-t-il une histoire de la vérité ?
- Qu'est-ce qu'un document ? / L'existence de Dieu
- La philosophie a-t-elle une histoire ? / Égalité et équité
- L'instant / Ceux qui savent doivent-ils gouverner ?
- Avons-nous besoin des traditions ? / L'imagination dans les sciences
- La langue universelle / Y a-t-il un sens à opposer la société et l'État ?
- L'illusion / Le vivant a-t-il des droits ?

- La condition humaine / Le virtuel existe-t-il ?
- Artiste et artisan / Le savoir peut-il être absolu ?
- L'avant-garde / Y a-t-il une science du concret ?
- Chose et objet / La justice est-elle de ce monde ?
- Croire et savoir / Que voit-on dans un miroir ?
- Y a-t-il un progrès en art ? / Logique et psychologie
- La technique est-elle libératrice ? / Le vide
- Anthropologie et politique / Une œuvre d'art est-elle toujours de son temps ?
- L'artiste est-il un créateur ? / L'immortalité
- Politique et participation / Qu'est-ce qui est essentiel ?
- Traduire / Suis-je mon passé ?
- La représentation / Qu'est-ce qui fait qu'un corps est humain ?
- L'intellectuel / Y a-t-il des sociétés sans histoire ?
- Avoir une âme / L'historien est-il un homme qui se souvient du passé ?
- Le gouvernement de l'imagination / Comprendre et expliquer
- L'impatience / L'expérience instruit-elle ?
- L'implicite dans la communication / La science peut-elle se passer de métaphysique ?
- Qu'est-ce qu'une révolution scientifique ? / Le pouvoir des mots
- Le silence / Pourquoi démontrer ?
- Qu'est-ce qu'une croyance vraie ? / Histoire et géographie
- Apparaître / La folie
- Qu'est-ce qu'une règle ? / Les machines
- La haine des images / La propriété est-elle un droit ?
- Toute connaissance scientifique est-elle théorique ? / Une société sans religion est-elle possible ?
- Le dessin et la couleur / L'éducation
- Langage et réalité / L'au-delà
- Les lois logiques peuvent-elles changer ? / La tolérance
- La beauté du monde / La sécurité
- Naître / À quoi sert la logique ?
- L'État peut-il être fondé sur un contrat ? / *Mutatis mutandis*
- Peut-on parler de « révolutions scientifiques » ? / Les limites du langage

- Peut-on avoir raison seul ? / Voyager
- Histoire et géographie / L'expérience esthétique
- Qu'est-ce qu'une explication scientifique ? / Peut-on faire l'ethnologie de sa propre culture ?
- Toute vérité est-elle définitive ? / Commémorer
- Qu'est-ce qu'une démonstration ? / Les âges de la vie
- Y a-t-il un ordre des choses ? / Quel est l'objet des sciences humaines ?
- L'homme est-il un animal ? / Débattre
- Tout savoir doit-il être systématique ? / Qu'est-ce qu'un territoire ?
- L'oubli / Chose et objet
- La terre / Dire et faire
- Les grands hommes / La vie privée
- Toute vérité est-elle contextuelle ? / L'attente et la surprise
- Langage naturel et langage symbolique / Ici et maintenant
- Jouer / Santé et médecine
- La clarté / État et nation
- La révolte / L'œuvre d'art est-elle une marchandise ?
- Hériter / Le rythme
- Le handicap / L'imagination peut-elle être créatrice ?
- « C'est la loi » / L'espace
- L'esprit / La paix met-elle fin à l'histoire ?
- L'écologie / L'un et le multiple
- La diversité des langues / L'athlète
- La comparaison / Être un bon citoyen
- Faire école / Faut-il renoncer à l'impossible ?
- Douter de tout / Est-ce à la fin que le sens apparaît ?
- Apprendre à voir / Le philosophe roi
- Axiomes et définitions / Liberté et égalité
- Le virtuel / La connaissance de soi
- $2 + 2 = 4$ / L'anthropocentrisme
- Un fait peut-il réfuter une théorie ? / La force du droit
- L'irrationnel / Qu'est-ce qu'un fait social ?
- Juger / La division du travail
- Possibilité et nécessité / Le culte des morts

- De quoi les mathématiques sont-elles les sciences ? / Idéal et utopie
- Qu'est-ce qu'une connaissance *a priori* ? / Nommer
- Cause et raison / Avoir
- Qu'est-ce qu'une propriété ? / L'autorité des textes
- Le vide / L'objet de la musique
- Le formalisme / « Il n'y a pas de miracle »
- Arts du temps et arts de l'espace / L'éternité
- La table rase / Avoir de l'humour
- La technologie / Peut-on être apolitique ?
- L'intemporel / La cuisine
- Le toucher / La fin du monde
- Mesurer/ « Après moi le déluge »
- Qu'est-ce qu'un concept ? / La laideur